



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 mai 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 MAI 1996

Admissions en non valeur des créances irrecevables

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean
PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude
VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Des créances de la Ville de NIORT concernant les exercices 1987 à 1994 n'ont pu, après différents recours, être encaissées par le Comptable Public.

A la demande de ce dernier, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir admettre en non-valeur les montants de créances suivants :

1- BUDGET PRINCIPAL : 291.551,03 F répartis ainsi :

<u>Imputation</u>	<u>Nature de la Créance</u>	<u>Montant</u>
921 181 654	Restaurants scolaires	155.388,90
921 183 654	Garderies scolaires	8.214,10
924 4631 654	Centres de loisirs	10.229,79
922 231 654	Bibliothèque	3.958,00
922 222 654	Ecole municipale d'arts plastiques	1.215,00
922 221 654	Ecole Nationale de Musique	883,99
930 654	Location Petit Théâtre St-Florent	1.058,00
930 654	Location salle St-Liguair	345,40
929 904 654	Parc des expositions	18.665,47
929 98 654	Droit d'étalage	487,50
929 98 654	Taxe d'emplacement publicitaire	5.325,00
926 644 654	Cases de stationnement	1.118,00
926 652 654	Espaces Verts	337,22
930 652 654	Divers	<u>84.324,66</u>
	Total	291.551,03

2- BUDGET DECHETS MENAGERS :

Le montant de **8.060,26 F** est à imputer au chapitre 65 - article 654

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)